

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

MAIRIE DE THEZAN LES BEZIERS

Place de l'hôtel de Ville

34490 THEZAN-LES-BEZIERS

Téléphone : 04.67.32.67.00

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

MOE - Plan de Maîtrise de l'Energie - Ecole Louis Prunet à Thézan-lès-Béziers - MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE RELATIF AU PLAN DE MAITRISE DE L'ENERGIE SUR L'ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS PRUNET A THEZAN-LES-BEZIERS

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux (Co) par le maître de l'ouvrage est égale à **373 352.00 euros hors taxes**.

Code NUTS : FR813

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

La mission est constituée des éléments suivants :

- Avant-projet sommaire (APS) ;
- Avant-projet définitif (APD) ;
- Etudes de projet (PRO) ;
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT) ;
- Etudes d'exécution et de synthèse (EXE) ;
- Direction d'exécution des contrats de travaux (DET) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Le marché a une durée prévisionnelle de 0 <?> = 0.

Durée prévisionnelle du marché : 18 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen, voir site : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant : Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Prestations réservées

Les prestations du marché sont réservées en vertu des dispositions administratives suivantes :
Concernant le ou les architectes : Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture

Procédure : Appel d'offres ouvert

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

1. Critère Prix des prestations pondéré à 50 %
2. Critère Valeur technique pondéré à 30 %
3. Critère Rentabilité énergétique pondéré à 20 %

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 2023-01-00

La présente consultation est une consultation initiale.

Cette consultation fait l'objet d'une procédure d'urgence :

Motifs : Démarrage des travaux impératif au 1er juin 2023

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2023

Date limite de réception des offres : 26/02/2023 à 17:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier

Service pour renseignements sur recours

Greffes du Tribunal administratif de Montpellier
6 rue Pitot
34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 54 81 00

Conditions de remise des candidatures

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats. La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée. L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat

Il est exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) électroniquement dès le stade de la réception des offres. L'absence de signature électronique entraîne l'irrégularité de l'offre.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation).

Ce document d'habilitation devra être fourni, signé de façon électronique par les autres membres du groupement, dès le stade de la réception des candidatures.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

MAIRIE DE THEZAN LES BEZIERS / comptabilité

Correspondant : Mme HENOCQ Fanny

Adresse : Mairie, place de l'hôtel de Ville

34490 THEZAN-LES-BEZIERS

Courriel : compta@mairiethazan.fr

Horaires d'ouvertures : 9H-12H / 14H-17H sauf le Mercredi Après midi

Adresse de retrait des dossiers :

MAIRIE DE THEZAN LES BEZIERS / comptabilité

Correspondant : Mme HENOCQ Fanny

Adresse : Mairie, place de l'hôtel de Ville

34490 THEZAN-LES-BEZIERS

Courriel : compta@mairiethazan.fr

Horaires d'ouvertures : 9H-12H / 14H-17H sauf le Mercredi Après midi